



Pression incendiaire contre l'administration pénitentiaire

Le vendredi 11 juillet 2025

Aujourd'hui, à la Maison d'Arrêt des Hommes, un détenu de 25 ans, condamné pour stupéfiants et outrage à personne dépositaire de l'autorité publique, libérable en avril 2026, a volontairement mis le feu à sa cellule, située au 2^e étage. Profitant du départ en promenade de ses deux codétenus, ce dernier a bouché l'œilleton, puis a incendié son matelas contre la porte, avec une intention manifeste de provoquer une réaction de l'administration **En effet ce détenu en est à son deuxième incendie en 10 jours dans l'objectif d'obtenir une libération... Mardi dernier, il avait déjà mis le feu à une couverture dans une autre cellule.**

Malgré une fumée dense, une chaleur extrême et une visibilité nulle, nos collègues sont intervenus en urgence. ils ont pénétré dans la cellule en feu, maîtrisé l'incendie, sorti le détenu vivant, lui sauvant la vie tout en mettant en péril leur propre sécurité et leur intégrité physique.

L'individu a été extrait vers l'hôpital pour inhalation de fumée et ingestion volontaire de produit vaisselle et de javel, Ajoutant une mission supplémentaire pour les agents pénitentiaires et les pompiers mobilisés.

L'UFAP UNSa Justice salue à nouveau le **professionnalisme des personnels**, déjà **exemplaire** face à l'incendie du QI, mercredi dernier et demande **une reconnaissance officielle** de la part de l'administration.

L'UFAP UNSa Justice exige également le signalement au Procureur via l'article 40, contre ce détenu qui a mis en danger la vie du personnel, et détruit une cellule, ce qui fera encore grimper le taux de surpopulation **de la MAH, déjà à 254 %.**

Pour le bureau local,

Le secrétaire Pierre Grousset

